



A l'occasion de la date anniversaire de la loi du 11 février 2005 et de la publication de la note #AEgalité : « *Pour un droit à compensation universel et intégral* », APF France handicap vous convie à la Journée Débats :

UN DROIT A COMPENSATION INABOUTI

Mercredi 9 février 2022 de 9h 00 à 17h 00

A l'Enclos Rey, 57, rue Violet 75015 Paris*

Cette Journée Débats sera également diffusée en visioconférence

Cette Journée Débats APF France handicap sur le droit à compensation a pour objectif de créer un espace de rencontres et d'échanges entre personnes en situation de handicap, représentants associatifs, professionnels d'accompagnement de terrain, professionnels de MDPH et des services départementaux, administrations nationales (CNSA, DGCS, sécurité sociale, ministère, ...), élus locaux (conseils départementaux) et nationaux (parlementaires).

Avec 4 débats au programme :

1^{er} débat (10h 00 – 11h 00) : respecter et favoriser l'expression des personnes et prendre en considération leurs choix : de lieu de vie, de mode de vie et d'habitudes de vie

2^{ème} débat (11h 00 – 12h 00) : la nécessité de l'accompagnement par une aide humaine formée, choisie et adaptée aux habitudes de vie des personnes

3^{ème} débat (14h 30 – 15h 30) : améliorer les conditions d'accès aux aides techniques et garantir leur libre choix

4^{ème} débat (15h 30 – 16h 30) : renforcer la protection sociale autonomie des personnes en situation de handicap

16h 30 – 17h 00 : conclusions par Pascale Ribes, présidente APF France handicap

Cette Journée Débats sera animée par Franck Seuret, journaliste à Faire Face et faire-face.fr

Programme détaillé : [cliquer ici](#)

Vous pouvez vous inscrire dès à présent, jusqu'au 4 février 2022.

Un lien vous sera envoyé pour tous ceux qui participeront à distance

[JE M'INSCRIS](#)

**Sous réserve des conditions sanitaires*